ministre de l'Education Nationale, s'est engagé publiquement à maintenir la liberté d'enseignement, à ne procéder à aucune fermeture d'école privée, à aucun licenciement de personnel, à aucune remise en cause des contrats en vigueur.

La question scolaire ne doit plus être un motif de division entre les Français, un instrument de diversion politique au profit des forces conservatrices - **Laissons de côté** les querelles du passé pour consacrer nos efforts à résoudre les problèmes du présent.

Ensemble construisons notre avenir et celui de nos enfants.

C'est pourquoi dimanche 14 juin, vous confirmerez votre vote du 10 mai.

Pas d'abstention - Votez Socialiste

Votez Didier CHOUAT

Suppléant : **Ange CADORET**



45 ans, marié, 3 enfants,

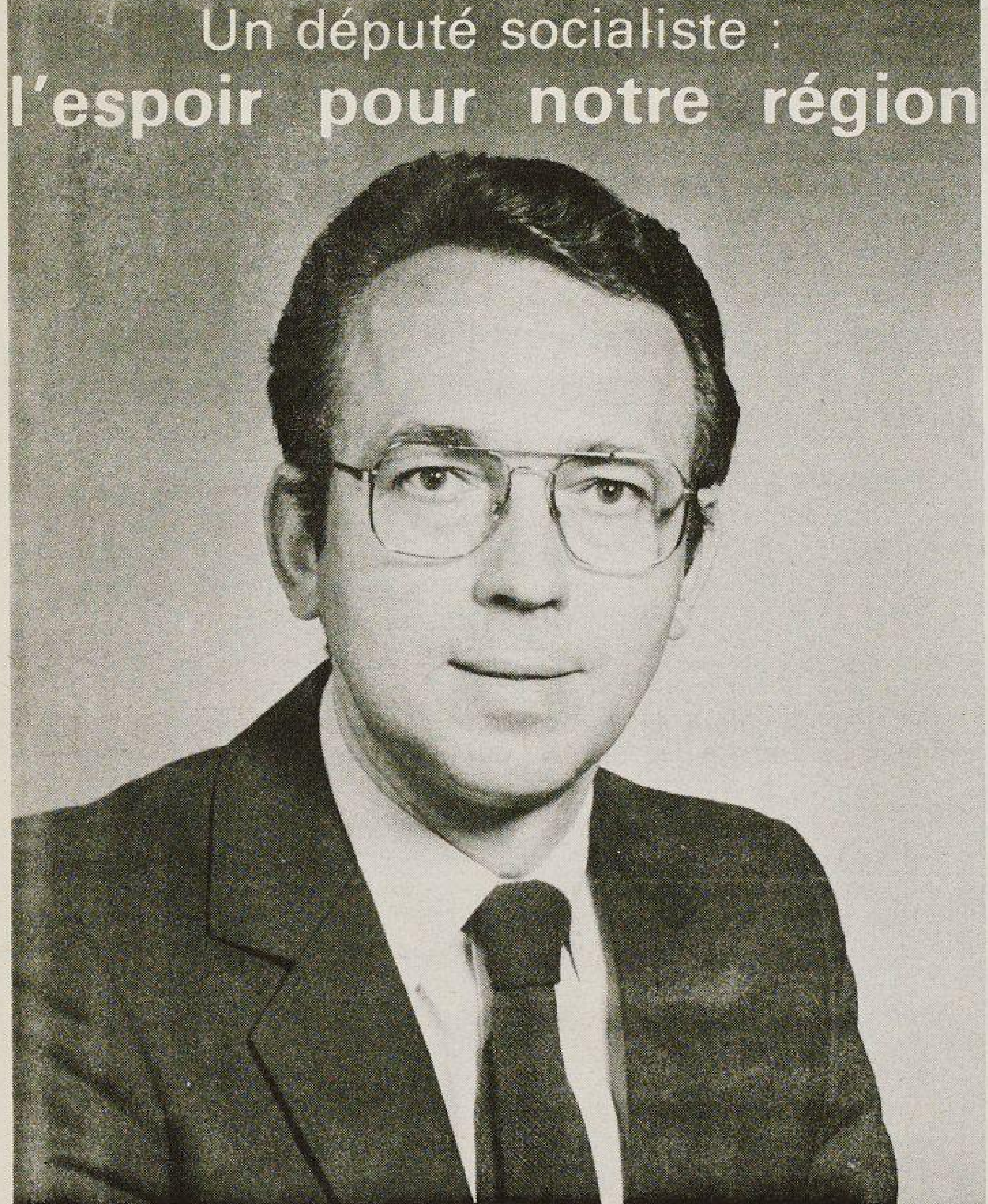
Inséminateur.

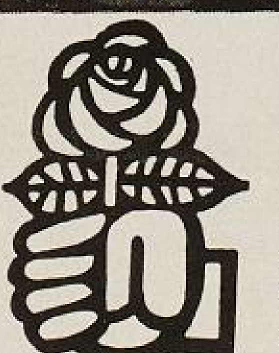
Maire de St-Barnabé

Conseiller Régional de Bretagne.

Vice-Président de la Mutualité sociale Agricole.

IMP. LE MAIRE - MERDRIGNAC





Didier CHOUAT

36 ans - marié, deux enfants.
enseignant de collège - Conseiller Municipal

Elections législatives — Scrutin du 14 juin 1981
Département des Côtes du Nord — 3e circonscription (Loudéac)

Electrices, Electeurs,

Le 10 mai dernier une large volonté de changement s'est exprimée à travers tout le pays. En portant **François Mitterrand** à la présidence de la République, la majorité des Françaises et des Français a manifesté un grand espoir.

Cet espoir demeure, grandit dans les têtes et dans les cœurs, d'autant que cette victoire n'a été suivie d'aucun désordre. Bien au contraire : c'est dans le calme, l'ordre, le respect de la légalité républicaine que nos concitoyens attendent maintenant la réalisation des promesses formulées au cours de la campagne présidentielle.

Chacun peut le constater :
Le gouvernement de **Pierre Mauroy**, nouveau Premier Ministre, a commencé à prendre des mesures qui vont dans le sens du changement :

— relèvement du SMIC et des bas salaires accompagné d'un allègement des charges sociales pour ne pas pénaliser les petites et moyennes entreprises.
— augmentation sensible du minimum vieillesse porté dans un premier temps à 170.000 centimes (1700 F) par mois.
— augmentation des allocations familiales (25 %), de l'allocation logement, etc...
— indexation de l'épargne populaire sur le taux annuel d'inflation.

Ces mesures urgentes marquent une double volonté :

— lutter prioritairement contre les inégalités en donnant un peu plus à ceux qui ont le moins, au nom de la solidarité nationale.
— relancer l'économie de tout le pays car les bénéficiaires de ces mesures, en achetant davantage, favorisent la reprise des activités commerciales et industrielles.

Mais ces premières dispositions seraient sans lendemain si de profondes réformes de structure n'étaient pas mises en chantier **immédiatement.**

Pour lutter durablement contre le chômage, contre l'inflation, contre les inégalités, il faut des **lois nouvelles** votées par les députés à l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi le Président François Mitterrand a provoqué des élections législatives anticipées afin que la majorité du 10 mai, se concrétise au Parlement.

Ainsi, la prochaine majorité de gauche comprenant des députés des formations politiques qui ont permis l'élection de François Mitterrand (socialistes, communistes, radicaux, gaullistes de gauche, etc...) dès le mois de juillet, votera des textes de loi qui prolongeront le changement.

Pour une région comme la nôtre, le **Centre de la Bretagne,** ces réformes sont urgentes.

Il s'agit par exemple :
— de préserver **les emplois** existants et d'en créer d'autres, **en interdisant le cumul abusif d'une retraite convenable et d'un emploi salarié,** en réduisant progressivement par la négociation le temps de travail, en ouvrant le droit à la retraite à 60 ans, etc...

— de garantir pour **les agriculteurs** un revenu correct et un libre accès au foncier et d'obtenir rapidement la suppression des montants compensatoires.
— d'entreprendre une **réforme fiscale** au bénéfice des **commerçants,** des **artisans,** des **petits entrepreneurs.** (à commencer par la réforme de la taxe professionnelle).

Cette réforme de l'impôt, dans le sens de la justice, contribuera au financement de notre programme social ambitieux.

Certes tout ne sera pas fait le même jour.

Il faudra du temps, des efforts, pour venir à bout des difficultés et des résistances.

Nous devrons, ensemble, faire pression sur les **forces de l'argent** pour réduire les privilèges.

Nous devrons, ensemble, limiter le pouvoir de la **technocratie** qui s'est mise en place à tous les niveaux (préfets, super-préfets, hauts fonctionnaires des ministères, etc...).

Pour entreprendre cette grande politique de changement nous aurons besoin du concours de toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi, soucieux de **rassembler** au lieu de **diviser**, les socialistes se déclarent favorables à **la paix scolaire.** Au nom du gouvernement, **Alain Savary,**